

L'ÉCORCHÉE

DU MÊME AUTEUR

*Le Chuchoteur*, Calmann-Lévy, 2010  
*Le Tribunal des âmes*, Calmann-Lévy, 2012

DONATO CARRISI

# L'ÉCORCHÉE

*Traduit de l'italien par Anaïs Bokobza*

calmann-lévy

*Titre original :*  
L'IPOTESI DEL MALE  
publié par Longanesi & C,  
Gruppo Editoriale Mauri Spagnol, Milan, 2013.

© Donato Carrisi, 2013

*Pour la traduction française :*  
© Calmann-Lévy, 2013

COUVERTURE  
*Maquette :* Constance Clavel  
*Photographie :* © Stuart Brill/Millennium/Plainpicture

ISBN 978-2-7021-5388-8

La salle n° 13 de la morgue était le cercle des dormeurs.

Elle se trouvait au quatrième et dernier sous-sol, l'enfer glacé des salles frigorifiques. L'étage était réservé aux cadavres sans identité. Les visites y étaient rares.

Pourtant, cette nuit-là, un hôte était annoncé.

Le gardien l'attendait devant l'ascenseur. Le nez en l'air, il observait les chiffres qui défilaient sur l'écran lumineux au rythme de la descente de la cabine, se demandant qui était ce visiteur inattendu et, surtout, ce qui l'avait poussé jusqu'à cette frontière éloignée des affaires des vivants.

Quand le dernier numéro s'afficha, il y eut un long silence, puis les portes de la cabine s'ouvrirent. Le gardien observa l'hôte, la quarantaine, vêtu d'un costume bleu foncé. Comme cela arrivait toujours lors de la première visite ici-bas, son visage se teinta d'une expression de stupeur quand il découvrit que le lieu n'était pas carrelé de blanc ni éclairé par des néons aseptisés. Les murs étaient verts et les lumières orange.

— La polychromie bloque les crises d'angoisse, expliqua le gardien en réponse à une question tacite.

Il tendit une blouse bleu ciel à l'hôte qui ne prononça pas un mot. Quand il l'eut enfilée, les deux hommes avancèrent dans le couloir.

— À cet étage, les cadavres sont surtout des sans-abri ou des clandestins. Ils n'ont ni papiers ni famille, ils cassent leur

## *L'Écorchée*

pipe et ils se retrouvent ici. Ils sont regroupés dans les salles numérotées de un à neuf. La dix et la onze, en revanche, sont réservées à des gens qui – comme vous et moi – payent leurs impôts et regardent les matches de foot à la télé, mais qui meurent d'infarctus un matin dans le métro. Sous prétexte de les aider, un passager les déleste de leur portefeuille et *voilà*, le tour de passe-passe a fonctionné, la personne disparaît pour toujours. Parfois, c'est juste une question de bureaucratie : une employée s'emmêle dans la paperasse et la famille convoquée pour l'identification d'un proche découvre le cadavre d'un autre. Alors ils continuent à chercher celui qui a disparu, ajouta le gardien qui, pour impressionner son hôte, s'improvisait guide touristique, mais en vain. Ensuite, il y a les cas de suicide ou d'accident : salle n° 12. Il arrive que le cadavre soit en si mauvais état qu'on se demande si c'était bien un être humain, poursuivit-il dans l'espoir de retourner l'estomac du visiteur, qui n'était visiblement pas délicat. Quoiqu'il en soit, la loi prévoit le même traitement pour tous : un séjour en chambre froide qui ne peut être inférieur à dix-huit mois. Une fois ce délai passé, si personne n'a identifié le cadavre ni réclamé sa dépouille, et s'il n'y a plus d'exigences liées à l'enquête, alors la crémation est autorisée.

Il avait cité le règlement de mémoire.

À ce moment-là l'inquiétude fut perceptible dans son ton, parce que la suite concernait la raison de cette étrange visite nocturne.

— Et puis, il y a ceux de la salle n° 13.

Les victimes anonymes de crimes non élucidés.

— Dans les cas d'homicide, la loi dit que le corps constitue une pièce à conviction jusqu'à ce que l'identité de la victime soit confirmée. On ne peut condamner un assassin sans prouver que la personne qu'il a tuée existait vraiment. Sans nom, le corps est la seule preuve de l'existence. Il est donc conservé sans

## *L'Écorchée*

limitation de durée. C'est une de ces subtilités juridiques qui plaisent tant aux avocats.

Tant que l'acte criminel à l'origine de la mort n'est pas défini, la dépouille ne peut être détruite ni destinée à un dépérissement naturel, disent les textes.

— Nous les appelons les dormeurs.

Hommes, femmes, enfants inconnus dont l'assassinat n'a pas encore été imputé à un coupable. Ils attendaient depuis des années que quelqu'un se présentât pour les libérer de la malédiction de ressembler aux vivants. Comme dans un conte macabre, il suffisait de prononcer un mot secret.

Leur nom.

La demeure qui les accueillait – la salle n° 13 – était la dernière pièce au fond.

Ils arrivèrent devant la porte métallique. Le gardien chercha un moment la bonne clé sur son trousseau. Il ouvrit et s'écarta pour laisser le passage. Quand l'hôte entra, des ampoules jaunes commandées par un détecteur de présence s'allumèrent. Au centre de la salle trônait une table d'autopsie, entourée de hautes parois frigorifiques contenant des dizaines de casiers.

Une ruche d'acier.

— Vous devez signer ici, c'est le règlement, dit le gardien en tendant un registre. Lequel vous intéresse ?

L'hôte parla enfin :

— Le cadavre qui est ici depuis le plus longtemps.

*AHF-93-K999.*

Le gardien, qui connaissait par cœur son matricule, savourait d'avance la résolution d'un vieux mystère. Il indiqua le casier correspondant au visiteur.

— Parmi toutes les histoires des corps qui reposent ici, ce n'est pas la plus originale. Un samedi après-midi, des garçons jouent au football dans un parc et le ballon atterrit dans un buisson : c'est ainsi qu'il a été retrouvé. On lui avait tiré une balle

## *L'Écorchée*

dans la tête. Il n'avait ni papiers, ni clés. Son visage était parfaitement reconnaissable, mais personne n'a appelé les numéros d'urgence ni signalé sa disparition. Dans l'attente d'un coupable, qui pourrait ne jamais être identifié, ce cadavre est la seule preuve du crime. C'est pour ça que le tribunal a décidé qu'il serait conservé ici tant que l'affaire ne serait pas élucidée et que justice ne serait pas faite, expliqua-t-il avant de marquer une pause. Les années ont passé, mais il est toujours là.

Longtemps, le gardien s'était demandé à quoi bon conserver la preuve d'un crime dont personne ne se souvenait. De même qu'il avait toujours considéré que le monde avait oublié depuis longtemps le locataire anonyme de la salle n° 13. Pourtant, en entendant la requête du visiteur, il sentit que le secret conservé derrière ces quelques centimètres d'acier allait bien plus loin qu'une simple identité.

— Ouvrez, je veux le voir.

*AHF-93-K999*. Pendant des années, le matricule figurant sur l'étiquette accrochée à son casier avait été son nom. Cette nuit, cela allait peut-être changer. Le gardien des morts actionna le levier pour procéder à l'ouverture du casier.

Le dormeur allait être réveillé.



Photocomposition Nord Compo

Achévé d'imprimer en octobre 2013  
par CPI Brodard et Taupin  
pour le compte des éditions Calmann-Lévy  
31, rue de Fleurus 75006 Paris



calmann-levy s'engage  
pour l'environnement en réduisant  
l'empreinte carbone de ses livres.  
Celle de cet exemplaire est de :  
XXX g éq. CO<sub>2</sub>  
Rendez-vous sur  
[www.calmann-levy-durable.fr](http://www.calmann-levy-durable.fr)

N° d'éditeur : 5127253/01

N° d'imprimeur :

Dépôt légal : octobre 2013

*Imprimé en France.*



storaenso

Cet ouvrage est imprimé sur papier classic 65 g main de 2  
de la gamme Press Selection de StoraEnso

[www.storaenso.com](http://www.storaenso.com)